FRAPNA

RHÔNE NATURE

L'actualité Nature dans le Rhône

SPÉCIAL AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Automne 2016 - n°273
Trimestriel de la FRAPNA-Rhône 4 €

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT MEMBRE

Association membre de la Maison de l'environnement

Graine

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers amis, chers adhérents, le thème qui vous est présenté dans ce Rhône Nature est celui de l'agriculture et de l'alimentation. Celui-ci peut vous paraître un peu décalé par rapport aux activités les plus connues de la FRAPNA. En réalité, il recoupe pleinement nos centres d'intérêt, qu'il s'agisse de préservation des espaces naturels et agricoles, du bannissement des pesticides dangereux pour la santé, de la lutte contre le gaspillage alimentaire ou encore de la protection des sols.

De multiples attaques visent à réduire la portée de notre fédération, notamment par la réduction drastique des subventions qui lui sont allouées par le Conseil Régional. Ainsi, à l'échelle Rhône-Alpes, la FRAPNA estime devoir réaliser une vingtaine de licenciements économiques, soit près du cinquième de ses effectifs salariés, indispensables à nos missions « comprendre, convaincre, mobiliser, défendre ». En cause, une politique court-termiste qui privilégie des objectifs destructeurs de la nature (un « cadeau » de 132 millions d'euros de la Région pour une seconde autoroute Lyon - St Etienne) ou tendant à induire un monopole de la protection de la nature exercé par la Fédération de Régionale de Chasse avec une subvention de 3 millions d'euros.

Toujours la même petite rengaine insidieuse : « l'environnement, ça commence à bien faire ! », démagogique, méprisante de l'intérêt général pour les uns, clientéliste pour les autres, en période… de chasse aux électeurs. Mais notre engagement militant pour la protection du vivant ne s'épuise pas, en témoignent les milliers de personnes qui se mobilisent contre le projet d'autoroute A45. Nous comptons sur votre soutien pour être toujours plus forts et nombreux pour la défense de notre environnement !

Alors, tels les écosystèmes menacés, nous faisons preuve de résilience face à ces nouvelles contraintes, la FRAPNA-Rhône n'ayant plus de chargée de communication. Le journal qui vous est proposé est, de ce fait, réalisé « avec les moyens du bord » et nous vous demandons de faire preuve d'indulgence, en espérant que sa lecture vous plaira.

Associativement et naturellement,

Nicolas Husson, Président

Sommaire

LE MOT DU PRÉSIDENT P. 2

PROTÉGER LES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS DE L'URBANISATION P. 3

LUTTONS CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE P. 4

2016, LES LÉGUMINEUSES À L'HONNEUR DANS UN FILM DE LA FRAPNA P. 5

LES PESTICIDES, ÇA COMMENCE À BIEN FAIRE ! P. 6

ACTUALITÉS : P. 7
- Le projet d'un méga-centre de loisirs motorisés a Vauxrenard
- Du déclassement de l'A6-A7 … à l'A45

AGENDA P. 8

La FRAPNA Y ÉTAIT P. 8

FRAPNA-Rhône
22, rue Édouard Aynard
69100 VILLEURBANNE
04 37 47 88 50
frapna-rhone@frapna.org

Directeur de la publication : Nicolas Husson
Rédacteur en chef : Bernard Barc
Maquette FRAPNA-Rhône

Impression : papier recyclé

Les articles sont sous la responsabilité de leurs auteurs.

Abonnement annuel (4 numéros) : 14 €

FRAPNA

Crédits photos : FRAPNA-Rhône, A. Maccaud.

Dépôt légal : 1er trimestre 2013.
CPPAP n°0118G
82584 ISSN 022218888

PROTÉGER LES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS DE L'URBANISATION

Maxime Meyer, Didier Rousse

La Loi du 23 février 2005 relative au Développement des Territoires Ruraux donne la possibilité aux Départements d'instituer des périmètres de **Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains** (PENAP). Un programme d'actions permet ensuite de définir des orientations en faveur de l'exploitation de ces espaces.

Les périmètres de protection et les programmes d'actions sont définis en concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire (élus, agriculteurs, associations, représentants de l'état, …) dans le cadre de réunions où chaque acteur émet ses avis sur la base d'un diagnostic établi par l'Agence d'urbanisme.

Ces réunions de concertation sont copilotées par le Département et le Syndicat Mixte en charge de l'élaboration du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) afin d'assurer une complémentarité entre l'outil de planification et la politique de gestion.

La décision finale est prise par les Maires des Communes concernées, et est approuvée ensuite par les élus du Conseil Départemental après enquête publique.

Les financements nécessaires à la mise en place du plan d'actions émanent du Département, de la Région, et des collectivités concernées en fonction de leurs objectifs respectifs.

À l'heure actuelle, **le Département du Rhône a approuvé 10 périmètres** représentant une superficie de 47 525 ha répartie sur 94 communes.

Deux autres procédures de création sont actuellement en cours sur la Plaine des Chères et sur le nord de la Métropole de Lyon, une partie significative de la Métropole étant déjà couverte par des PENAP (9000 ha).

Sur la Métropole, 3 communes font l'objet d'études des PENAP (Lissieu, Poleymieux-au-Mont-d'Or et Quincieux). Des périmètres ont été proposées par la LPO, la Fédération des chasseurs, les Associations des Monts d'Or (SEVDOR…) et la FRAPNA.

La FRAPNA Rhône est présente à l'ensemble des réunions de concertation, et suit avec attention l'ensemble du processus d'élaboration de ces dispositifs de protection afin de préserver notamment

- **les continuités écologiques,**
- **les espaces et les espèces remarquables de notre département**
- **et de soutenir l'agriculture durable (agriculture bio, extensive, destinée aux marchés locaux…) et les pratiques agricoles favorables à la biodiversité.**

BULLETIN D'ADHÉSION 2016 - Agir pour réconcilier l'homme et son environnement !

Pour mieux vous connaître, nous vous serions reconnaissants de nous apporter les renseignements suivants :

☐ 1ère adhésion ☐ Renouvellement d'adhésion

☐ Adhésion cadeau de la part de .....

COORDONNÉES DE L'ADHÉRENT

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code Postal : .....

Téléphone(s) : .....

E-mail * : .....

Profession ou activité principale : .....

Réseaux sociaux ☐ Facebook ☐ Twitter

Pseudo : ..... Pseudo : .....

FRAPNA a besoin de vous, quel que soit votre niveau de connaissances, vos envies ! Seriez-vous prêts à consacrer un peu de votre temps à ses activités ? Si c'est le cas, cochez ci-dessous vos centres d'intérêt. Une participation vous sera alors proposée (réunions, organisation d'événements, de sorties...).

☐ sorties naturalistes, chantiers écovolontaires
☐ étude et protection de la faune
☐ étude et protection de la flore
☐ protection des milieux aquatiques, cours d'eau et zones humides
☐ aménagement du territoire, urbanisme, agriculture, déplacements
☐ santé-environnement, risques industriels, pollutions, déchets
☐ sentinelles de l'environnement, action juridique
☐ éducation à l'environnement et au développement durable
☐ contributions écrites : rédaction d'articles, relecture
☐ « coups de mains » et événements
☐ autre(s) : .....

LUTTONS CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Lydie Nemausat

Le gaspillage alimentaire est défini dans le Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire comme « toute nourriture destinée à la consommation humaine qui, à une étape de la chaîne alimentaire, est perdue, jetée, dégradée ».
Il est donc le fait de tous les acteurs de la chaîne : des agriculteurs aux consommateurs, en passant par les transporteurs, les industries agro-alimentaires, les supermarchés ou encore les restaurateurs.

Un scandale environnemental, social et économique :

- Chaque année, 1/3 de la nourriture produite sur la planète est jetée.
- Si le gaspillage alimentaire était un pays, il serait le 3ème plus grand émetteur de gaz à effet de serre (derrière les États Unis et la Chine).
- 250 km³ d'eau sont utilisés chaque année dans le monde pour produire des aliments qui seront jetés (soit 3 fois le volume du lac Léman).
- Au niveau mondial, la facture s'élève à 750 milliards de dollars par an soit l'équivalent du tiers du PIB* de la France.

sources ADEME et FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture).

Chacun peut pourtant agir à son niveau pour lutter efficacement contre le gaspillage et notamment, à l'échelle individuelle en planifiant les repas de la semaine, en adaptant les quantités achetées et cuisinées aux besoins de la famille, en achetant des produits locaux, de saison ou encore des fruits et des légumes non calibrés.

La FRAPNA, consciente de ces enjeux, a souhaité s'approprier le sujet et a notamment organisé en juin 2016 une journée régionale sur le gaspillage alimentaire qui a réuni près de **70 personnes** (associations, collectivités et établissements scolaires).

► À noter que la FRAPNA Rhône proposera un atelier citoyen sur ce thème le 15 octobre à la Maison de l'Environnement à l'occasion de la journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire.

BULLETIN D'ADHÉSION 2016 - Agir pour réconcilier l'homme et son environnement !

Êtes-vous adhérent à d'autres associations, fédérations, mouvements ou collectifs ?

☐ oui ☐ non

Si oui, veuillez préciser lesquels : .....

☐ Cochez cette case si vous souhaitez **vous abonner à la newsletter « Electre ».** Vous recevrez tous les mois les actualités et événements de la FRAPNA-Rhône. *(N'oubliez pas d'inscrire votre adresse mail au recto du bulletin).*

Date d'adhésion : ..... / ..... / 2016

VOTRE COTISATION À LA FRAPNA-RHÔNE

Individuelle *(au choix)* : ☐ 12 € ☐ 18 €

Familiale : ☐ 26 €

Don de soutien en complément de ma cotisation *(précisez le montant)* :

☐ ..... €

Abonnement à la version papier du Rhône Nature :

☐ 14 € *(4 numéros).*

MONTANT TOTAL : ..... € **

Envoyez ce bulletin d'adhésion complété et accompagné de votre réglement par chèque à l'ordre de la FRAPNA-Rhône :

22 rue Edouard Aynard
69100 - Villeurbanne

** *Conformément à la règlementation en vigueur, 66 % du montant de votre cotisation ou don peut être déductible de vos impôts. Un reçu fiscal vous sera adressé pour l'année en cours.*

FRAPNA-Rhône / www.frapna-rhone.org / 04 37 47 88 50

2016, LES LÉGUMINEUSES À L'HONNEUR DANS UN FILM DE LA FRAPNA

Patricia Urgé

Pois et pois-chiches, lentilles, soja, luzerne (…), les légumineuses sont une source illimitée et insoupçonnée de plaisir culinaire, de gourmandise, de bienfaits et de respect de la vie et de la fertilité de la terre. Malheureusement, les bienfaits de ces plantes pour notre santé et pour l'agriculture ont été oubliés au cours du 20ème siècle.

Mais en **2016**, c'est **l'année internationale des légumineuses**, déclarée par la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture).

Pourquoi un tel éclairage sur des plantes ? Et bien tout simplement parce que les légumineuses sont pleines d'**atouts pour l'agriculture, pour l'environnement et pour la santé humaine.**

Quels atouts ? Tout simplement :

- Intérêts agronomiques : couverture du sol, restitution d'azote à la culture suivante, allongement des rotations, économie d'engrais, contribution à la lutte contre le réchauffement climatique…
- Intérêt pour l'alimentation du bétail + bien-être animal
- Intérêts nutritionnels : alimentation humaine et santé.

Si si, les légumineuses font tout ça et constituent en cela un parfait outil pour **valoriser les pratiques agroécologiques** et **être bienfaitrices pour la santé**.

Face à de telles capacités, la FRAPNA se devait d'agir en faisant des légumineuses les héroïnes de son prochain film !

Par ce film, la FRAPNA donnera la parole à des agronomes, des agriculteurs, des cuisiniers et des diététiciens qui nous feront (re)découvrir tout ce que ces plantes irremplaçables peuvent nous apporter.

Et pour permettre à ce projet de voir le jour, la FRAPNA lancera prochainement une **campagne de financement participatif** pour permettre à chaque personne intéressée de contribuer.

Ce financement fonctionne sur le principe du don contre don, c'est-à-dire que chaque donateur se voit offrir un cadeau de la part de la FRAPNA en échange de sa contribution.

Par exemple, pour un don de 20 euros, le DVD du film vous est offert avec la garantie de voir figurer votre nom dans le générique de fin !

Vous souhaitez œuvrer pour la promotion de l'Agroécologie et êtes curieux d'en savoir plus sur les légumineuses ?

Alors suivez-nous sur notre site internet (*http://www.frapna-38.org*), nos pages facebook (*https://www.facebook.com/frapnaise(reofficiel/)* et twitter *(frapnaisere)* ou sur le site de Miimosa *(https://www.miimosa.com/)*, plate-forme de financement participatif pour des projets sur l'agriculture, et guettez le lancement de la campagne !

En attendant, pour nous aider à préparer celle-ci, vous pouvez répondre à ce sondage en ligne : *https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScZV1ASl4rQ4BgS47C9fjuyZ_JAxcn5bDv75f2UlXyDReHcCA/viewform?c=0&w=1*.

Pour la promotion de l'Agroécologie et des Légumineuses, nous comptons sur vous !

D'avance un grand merci !

LES PESTICIDES ÇA COMMENCE À BIEN FAIRE !

Lydie Nemausat

Les pesticides bientôt interdits pour les collectivités et les particuliers.

La France est depuis de nombreuses années le premier consommateur européen de produits phytosanitaires. Mais qui dit pesticides ne dit pas forcément agriculture.

Ainsi, la réduction de l'usage des pesticides pour l'entretien des espaces verts et des voiries constitue un enjeu important pour la préservation de la ressource en eau, de la biodiversité et de notre santé.

C'est pourquoi, la loi relative à la transition énergétique prévoit l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et les établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et voiries à compter du 1er janvier 2017.

La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel (jardiniers amateurs) seront interdites à partir du 1er janvier 2019.

Cette loi interdit également à partir du 1er janvier 2017 la vente de pesticides en libre-service aux particuliers. La vente ne pourra se faire que par l'intermédiaire d'un vendeur certifié, délivrant un conseil personnalisé.

Les collectivités signataires de la charte régionale « zéro pesticide dans nos villes et villages » ont donc bien anticipé les choses.

Les fiches techniques FRAPNA sur les alternatives aux pesticides :

Ces 8 fiches ont pour objectif d'informer sur l'utilisation et les impacts des produits phytosanitaires sur l'environnement et de présenter des alternatives concrètes.

Ces documents sont téléchargeables depuis le site de la FRAPNA : http://www.frapna.org/articles/fiches-techniques-les-alternatives-aux-pesticides.html

Pour rappel, à l'échelle du département du Rhône et de la Métropole de Lyon, ce sont **107 collectivités qui sont signataires de cette charte** : 105 communes, la Communauté de Communes du Pays Mornantais et le Département du Rhône.

Et pour accompagner les jardineries et anticiper les obligations légales, la FRAPNA Loire a lancé cette année sur son territoire la charte «Cultivons le naturel» auprès des enseignes distributrices de produits phytosanitaires à usage non professionnel (jardineries, magasins de bricolage, libres-services agricoles).

Et le Plan Écophyto dans tout ça ?

Issu du Grenelle de l'Environnement, le Plan Écophyto devait réduire la consommation des pesticides de 50 % en France d'ici 2018.

À mi-parcours, c'est le constat d'un échec cuisant : loin de diminuer, la consommation de pesticides en France a augmenté de 5 % en moyenne entre 2009 et 2013.

L'État français revoit donc ses ambitions à la baisse et présente en octobre 2015 le Plan Écophyto 2. Ce nouveau plan vise une réduction en deux temps : 25% d'ici 2020 et 50% à l'horizon 2025. L'objectif de 2018 a donc été repoussé à 2025…

Vous reprendrez bien un peu de glyphosate ?

Le 28 juin 2016, alors que l'autorisation actuelle prenait fin au 30 juin 2016, la Commission européenne a annoncé qu'elle renouvelait l'autorisation du glyphosate pour 18 mois. Cet herbicide le plus utilisé au monde est suspecté d'être cancérogène pour l'homme.

Et le 21 juillet 2016, l'Assemblée nationale a voté l'interdiction totale des pesticides néonicotinoïdes à compter du 1er juillet 2020. Ces insecticides sont reconnus comme dangereux pour les abeilles et plus généralement pour la biodiversité et la santé humaine.

Cette perspective d'interdiction présente une avancée mais 2020 est encore bien loin ...

LE PROJET D'UN MÉGA-CENTRE DE LOISIRS MOTORISÉS à VAUXRENARD

Daniel Large

Le projet de centre de loisirs motorisés de Vauxrenard a soulevé l'indignation des habitants de Vauxrenard et celle des Amis de la Nature du Haut Beaujolais (ANHB). Destructeur et pollueur, il était contraire aux principes du développement durable et à la protection de la nature car il nécessitait le déclassement et la destruction d'une forêt communale, définie comme "espace naturel sensible" par le département du Rhône.
Grâce à la forte mobilisation des opposants et suite à la réunion publique du 16 septembre, la mairie a officiellement annoncé l'arrêt de ce projet de moto cross sur le site des Aiguillettes. Merci donc à tous ceux qui ont signé la pétition !

Pour avoir l'information précise, complète et détaillée de ce projet, nous vous invitons à regarder le blog des 2 clochers : *https://leblogdes2clochers.wordpress.com*.

DU DÉCLASSEMENT DE L'A6-A7 … À L'A45

Élise Cadart

Le 3 mai 2016, le secrétaire d'État chargé des transports, Alain Vidalies, a donné son accord de principe pour le déclassement de l'A6-A7 sur le tronçon entre Limonest et Pierre-Bénite. Une portion, qui prolongerait les quais du Rhône, serait convertie en **boulevard urbain,** mêlant circulation routière, transports en communs, couloirs « modes doux » et voies piétonnes. Ce projet est ainsi une **bonne nouvelle pour l'agglomération tant en terme d'image qu'en terme de qualité de vie**.

Sauf qu'une bonne nouvelle peut en cacher une autre : il existe en effet un risque que le déclassement de l'A6-A7 vienne justifier la création de nouvelles voies rapides. Ce déclassement risque de redonner vigueur aux différents projets de voies rapides contournant Lyon (Tronçon Ouest du Périphérique, Contournement Ouest de Lyon, Prolongement A432 vers A7…), et plus particulièrement le projet de l'A45, entre Lyon et Saint-Étienne, qui viendrait annuler les efforts d'amélioration de la qualité de l'air à Lyon.

Loin de désengorger réellement les deux agglomérations, cette autoroute augmenterait le trafic sur certaines portions et **provoquerait un séisme environnemental pour le Plateau mornantais** (une zone à fort intérêt écologique dont la biodiversité est la plus riche du département).

Mais l'opposition au projet reste toujours vive ! Le 18 juin 2016, des milliers d'opposants ont manifesté afin d'exprimer leur opposition au projet et de rappeler qu'il est urgent de mettre en place des alternatives aux déplacements automobiles. Et ces mêmes objectifs ont de nouveau réunis plus de 1000 opposants le 18 septembre ! (cf photo ci-contre).

AGENDA

▶ **Dimanche 2 octobre, "Balade imagination et création au fil du chemin"** au Centre d'Initiation Nature (CIN) du Grand Moulin. **Inscriptions** au Grand Moulin (04 78 57 99 86) ou sur le site de la Maison de l'Environnement.

▶ **Samedi 8 octobre, Manifestation "Un bruit dans la nuit".** À l'occasion du jour de la nuit, venez participer à une balade crépusculaire au Grand Moulin. **Inscriptions** au Grand Moulin (04 78 57 99 86) ou sur le site de la Maison de l'Environnement.

▶ **Samedi 15 octobre, Atelier sur le gaspillage alimentaire.** À l'occasion de la journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire, venez participer à l'atelier "Comment lutter contre le gaspillage alimentaire ?" de 10 h à 12 h à la Maison de l'Environnement. **Inscriptions** à communication-rhone@frapna.org.

▶ **Samedi 15 octobre,- Formation coléoptères.** Rendez-vous sur le terrain pour découvrir les insectes dans leur milieu naturel sur plusieurs stations du Département du Rhône (circuit).
Inscriptions par mail auprès de Yann Vasseur qui encadrera la sortie : yann.vasseur@frapna.org.

▶ **Dimanche 16 octobre - Balade "Graines et fruits"** au Grand Moulin. **Inscriptions** au Grand Moulin (04 78 57 99 86) ou sur le site de la Maison de l'Environnement.

▶ **Dimanche 23 octobre, formation lecture paysagère.** Dans le cadre de "l'université de la nature", participez à une lecture de paysage sur la commune de Poleymieux-au-Mont-d'Or, de 15 h 30 à 18 h 30. Réservé aux adhérents. **Inscriptions** auprès de Yoann Vincent : yoann.vincent@frapna.org / 04 37 47 88 57.

▶ **Mardi 25 octobre, table ronde Médiation faune sauvage.** Nouvelle journée d'échanges dont l'objectif est de consolider un réseau de structures œuvrant sur la médiation faune sauvage. **Inscriptions** auprès de Julien Bouniol : julien.bouniol@frapna.org. Programme bientôt disponible.

▶ **Dimanche 30 octobre, balade "l'appel de la forêt"** au Grand Moulin. **Inscriptions** au Grand Moulin (04 78 57 99 86) ou sur le site de la Maison de l'Environnement.

Pensez à consulter notre agenda en ligne :
http://www.frapna-rhone.org/agenda/list.html

LA FRAPNA Y ÉTAIT

▶ **10/09/2016** – Réalisation d'une **formation sur la thématique du sol** pour les jardiniers amateurs de Villeurbanne. Une dizaine de personnes était présente.

▶ **09/09/2016** - Signature de la **Charte zéro-pesticide de la ville de Limonest.**

▶ **06-08/09/2016** - Participation à la **semaine d'immersion des BTS Gestion et Protection de la Nature de l'Institut des Technologies de l'Environnement** qui a eu lieu dans le Bugey.

▶ **08/09/2016** - Rencontre pour **information et échanges sur les projets menés sur le Grand Parc de Miribel Jonage**, les chantiers d'aménagement, les études et suivis réalisés, et la Charte des espaces naturels et agricoles .

▶ **18/07/2016 et 08/09/2016 – Organisation de sorties nature sur les Rives de Saône** pour découvrir les traces du castor et écouter les chauve-souris.

▶ **31/08/2016 - Dans le cadre de l'Anim' Feyssine**, animation d'une **sortie sur les traces et indices de la faune**. Plus de quarante participants étaient présents.

▶ **13/07/2016** – Réunion de **concertation régionale sur les zones vulnérables nitrates** à Lyon.

▶ **30/06/2016** – Réunion du **Réseau Régional d'Éducation à la Nature et à l'Environnement** à Valence.

▶ **24/06/2016 – Organisation d'une formation « zones humides ».** Une quinzaine de personnes étaient présentes.

▶ **11-12/06/2016** - Organisation, avec nos associations amies, de la **11ème édition des 24 heures naturalistes** sur la commune de Châtillon dans la vallée d'Azergues. Plus de 40 naturalistes ont participé aux inventaires.

▶ **06-07/2016** - Participation à plusieurs **réunions PENAP** (Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains).

▶ **20/05/2016** – Organisation d'un événement pour faire **découvrir la Réserve Naturelle de la mine du Verdy** dans le cadre de la **Fête de la Nature.** Il y avait une quarantaine de participants.

▶ **17/05/2016** - Soirée de lancement des **inventaires participatifs dans le cadre du projet nature Yzeron aval**, animé par Arthropologia, la FRAPNA et la LPO. Environ 25 personnes ont participé à cette soirée.